

Thibierge, Jules (de La Rochefoucauld). Généalogie de la famille de Sarcilly. [Par Jules Thibierge de La Rochefoucauld.]. (s. d.).

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

15

Conservé

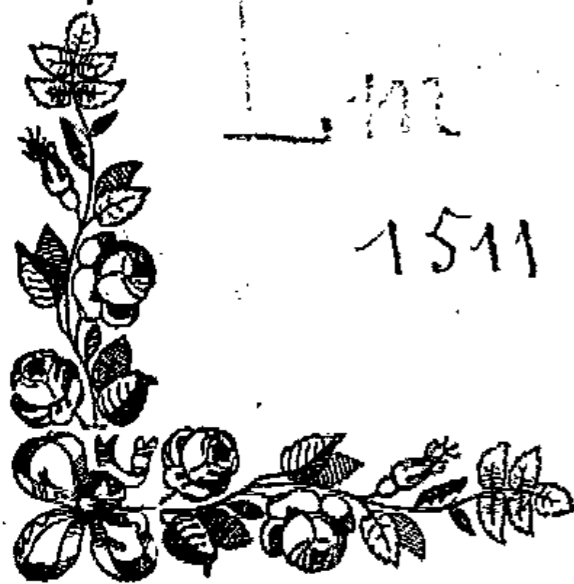
Couverture



GÉNÉALOGIE

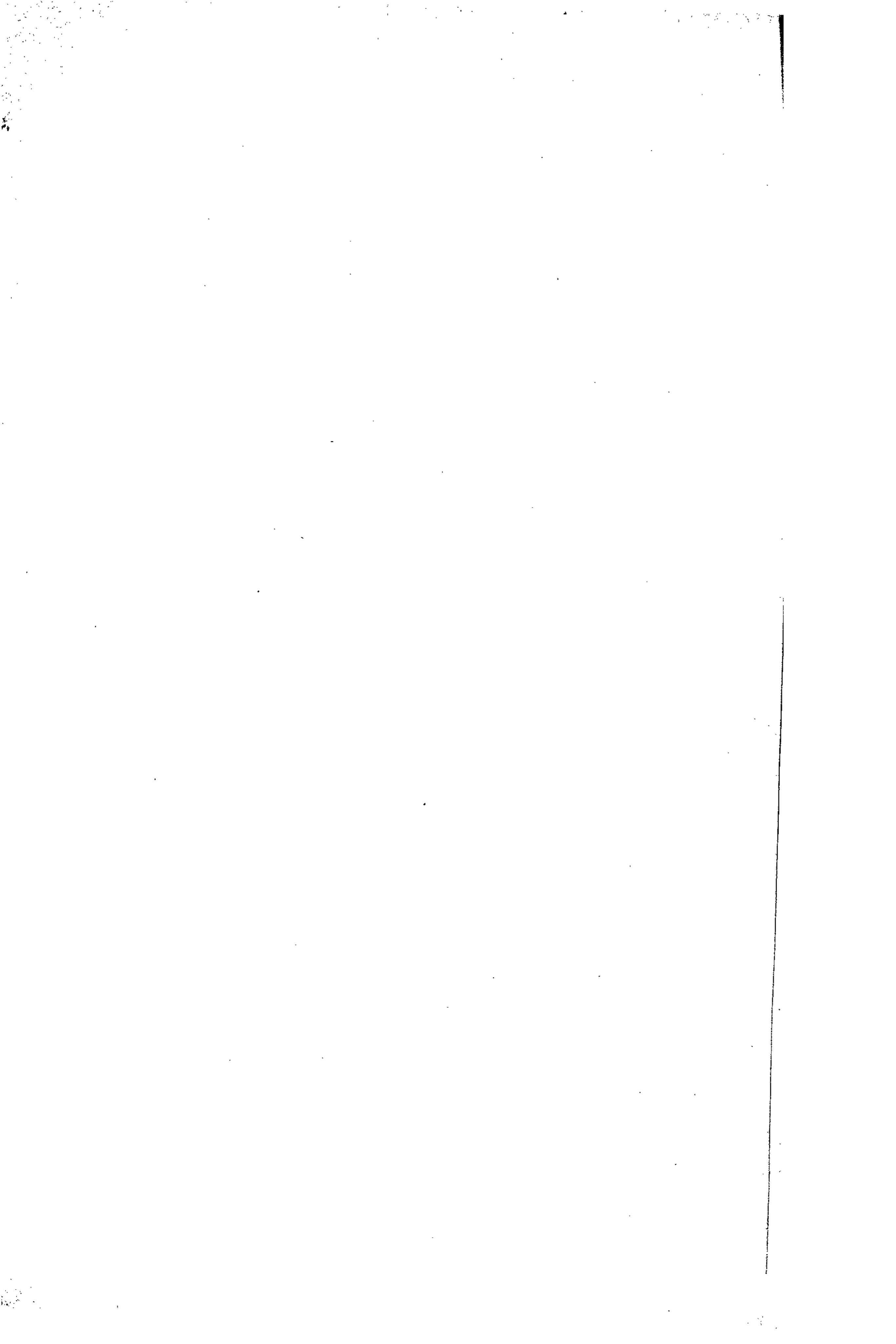
DE LA FAMILLE

DE SARCILLY.



3
L. 102
1511

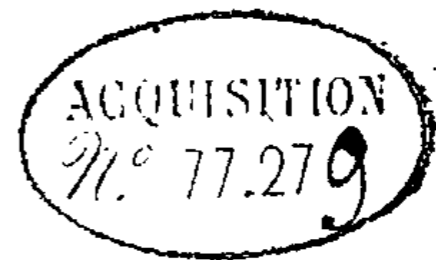
3 m



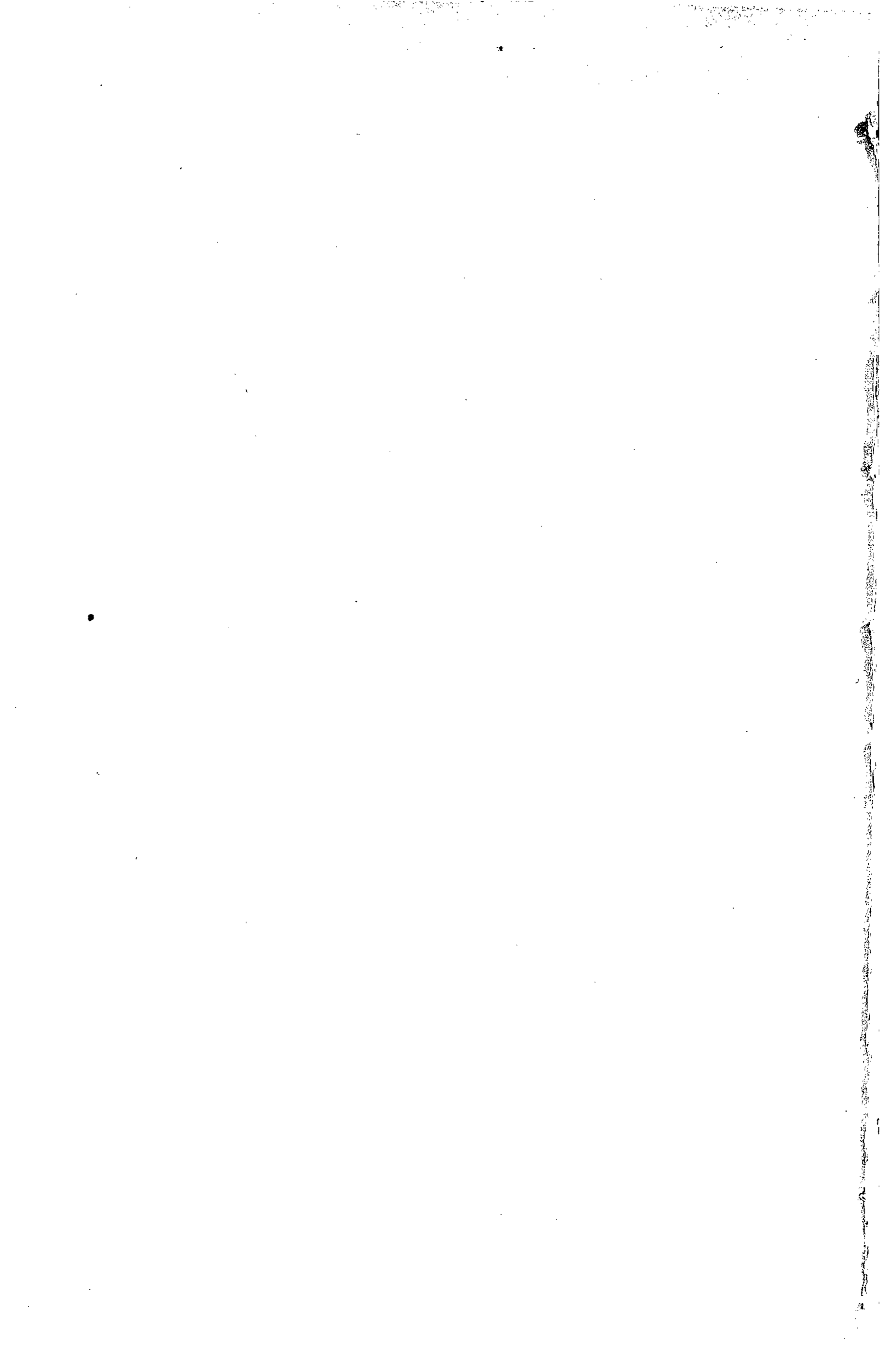
GÉNÉALOGIE



DE LA FAMILLE



DE SARCILLY.



HOMMAGE DE L'AUTEUR

A SON AMI

M. EDMOND-THÉODULE DE SARCILLY,

DERNIER REJETON DE CETTE ANCIENNE FAMILLE, ALLIÉE AUX DUCS DE LORRAINE

(MAISON D'HAPSBOURG),

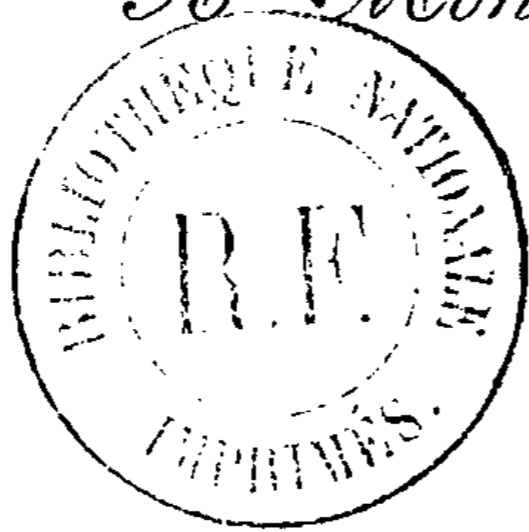
BRANCHE RÉGNANTE AUJOURD'HUI SUR LE TRÔNE IMPÉRIAL D'AUTRICHE.

PAR

JULES THIBIERGE DE LA ROCHEFOUCAULD.

(C)

*A Monsieur Edmond-Écoudule
de Sarcilly.*



MONSIEUR ET AMI,

Au risque de blesser votre modestie, un sentiment dont vous ne manquerez pas d'apprécier la portée semble me dicter la loi, ou plutôt me convier à la tâche de me faire l'historien de votre famille. Vous n'en serez pas étonné, vous qui savez combien j'ai de respect pour tout ce qui est bon, beau et honnête; vous qui avez appris que jamais ma plume ne fut mise qu'au service de l'hon-

neur national. Si, par le temps qui court, de jeunes hommes, rejetons de familles illustres, ont quelque intérêt à élever une barrière entre eux et leurs ancêtres, parce que leurs actions personnelles sont la négation affligeante de la noblesse de leur origine, il en est d'autres auxquels il suffit de rappeler d'où ils viennent pour fortifier en eux la générosité du sang qui ne s'est pas vicié dans leurs veines.

Vous êtes, Monsieur, du nombre de ces derniers; vous considérez comme un principe éminemment utile et respectable, cette transmission du père au fils des moyens de considération; cette tradition des vertus civiques héréditaires où la vie de l'aïeul s'offre en exemple aux descendants les plus reculés. Je partage aussi, à un très-haut degré, cette opinion dont la pratique est conservatrice de la foi de nos pères, et de ce dévouement aux monarques et à la patrie, sources intarissables dont les eaux fécondantes rafraîchissent et purifient l'humanité.

Sans doute, il faut se donner de la peine pour subir les épreuves des difficultés qu'on rencontre sur sa route, quand il s'agit de remonter la chaîne des temps, dans le but de renouer tous les anneaux généalogiques des familles que le doigt de l'histoire nous montre dans le lointain des âges. Tantôt c'est l'incurie des archivistes ou l'insouciance des administrations municipales auxquelles est due la déplorable confusion qui dérouté l'investigateur; tantôt ce sont les phases révolutionnaires qui ont emporté les chartes et les titres, qu'il faut rechercher désormais loin de leur terre natale.

Ces explorations, hasardées le plus souvent dans le champ de l'inconnu, exigent une constante persévérance, une patience que rien ne puisse décourager. Cependant, parfois les éléments viennent sans effort se placer sous notre plume, comme si une main providentielle en avait secoué la poussière pour aiguïser notre curiosité.

C'est ce qui m'est arrivé dans un pèlerinage historique dans la Normandie du XIV^e siècle. Le nom de Sarcilly, souche d'une lignée dont vous êtes le dernier représentant, s'est trouvé là comme pour piquer mon attention; et dès que j'ai eu effleuré

la coupe, j'ai voulu la tarir jusqu'à la dernière goutte, afin de pouvoir vous dire, comme le Dante le disait aux grands de Florence : J'apporte des nouvelles de l'autre monde ! Seulement l'auteur de la *Divine Comédie* revenait de l'enfer ; et moi je reviens du pays des châteaux égayés l'hiver par les récits des troubadours ; je reviens, par la pensée, des batailles retentissantes du choc des armures ; des guerres civiles où l'audace, comme l'épée de Brennus, décide des destinées des princes et des peuples, selon le plateau de la balance qu'elle a choisi ; je reviens des cours d'où sont partis tant de rameaux dont le feuillage, sans cesse renaissant, abrite encore le trône des empereurs d'Autriche, pavoisé aux armes de Lorraine ; je reviens enfin de la cour des Pontifes romains, accompagné jusqu'ici d'étape en étape par des poètes chevaliers, qui avaient des chants pour célébrer leur dame et une lance pour la défendre. Partout j'ai recueilli, au nom de votre famille, les bénédictions de l'Église catholique qu'elle a si courageusement servie ; les nombreuses grâces des monastères, des couvents, des abbayes, des prieurés, des églises qu'elle a si généreusement dotés ; les prières des couvents qu'elle a parfumés de sa vertu ; les témoignages empressés des rois qui se sont plu à la rapprocher de leur trône pour acquitter à son égard la dette sacrée de la reconnaissance. Et me voilà de retour, haletant et honteux de me trouver moi-même si petit, après avoir passé par de si grandes et si glorieuses choses.

Je vous confie votre généalogie, heureux que mon amitié ait à la déposer dans des mains aussi fidèles que les vôtres, et à en verser le précieux souvenir dans un cœur assez bien préparé pour en alimenter les chaleureuses inspirations.

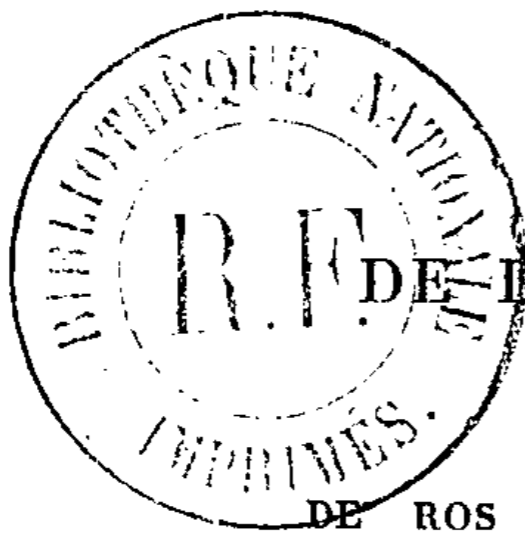
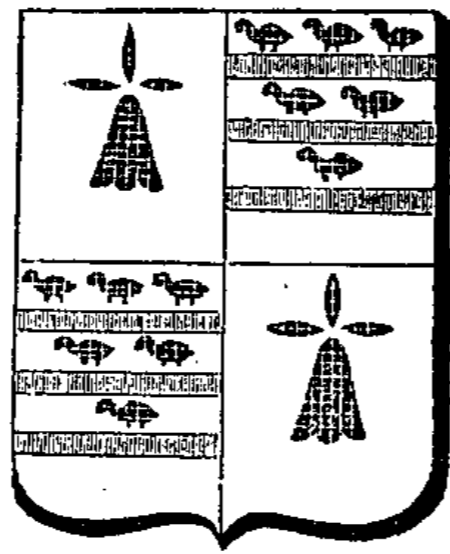
Dans ce travail, uniquement fait pour l'amour de la science héraldique, j'ai obéi au consciencieux mouvement d'une légitime sympathie. Ne me remerciez donc pas, c'est un squelette que je vous envoie. Et pourtant, chacune des fibres de ce corps, plusieurs fois séculaire, a une harmonie qui vous est inconnue. Un jour, j'animerai cette nature morte, j'écrirai les faits et gestes de votre maison, et je bâtirai, malgré vous, sans plus de permission que

cette fois, un édifice que vous reconnaîtrez à cette généalogie, qui n'en est elle-même que la première pierre.

Je le construirai sur le modèle d'un monument du moyen âge, assez vaste pour que vous puissiez y loger toute votre âme; et je vous prierai de pardonner aux défauts de l'art en faveur de la bonne intention de l'architecte.

Jules Thibierge de LA ROCHEFOUCAULD.





GÉNÉALOGIE

DE LA FAMILLE DE SARCILLY,

SEIGNEURS DE SARCILLY,

DE ROS ET DE PLEINEFOUGÈRES EN BRETAGNE;

D'ERNES, DE JARROTS, DU CHASTEL, DE COMBRAY, DE SAINT-SILVAIN,

DE MIREBEC, DE MONTGAULTIER,

DE MÉZIÈRES, DE CAUVILLE, DE SERAN, D'AQUEVILLE, DE BRUCOURT,

DE CHANDEVILLE, DE LAINERIE, D'ANFERNEL,

DE LA RUANDIÈRE, DE BELLE-CROIX, ETC., ETC., EN NORMANDIE.

SES ARMES SONT :

Écartelé au 1^{er} et 4^e d'argent, à une hermine de sable; au 2^e et 3^e d'argent, à trois faces de gueules, accompagné de six merlettes de sable, 3, 2 et 1.

La famille de Sarcilly, originaire de Bretagne, s'est établie en Normandie vers l'an 1360. Elle y a toujours joui, depuis ce temps, des droits honorifiques accordés à la noblesse, et elle compte, parmi ses membres, des capitaines d'hommes d'armes, des chevaliers de l'Ordre du roi, des gentilshommes de sa chambre, des gouverneurs de place, des chevaliers de Saint-Louis, un protonotaire du Saint-Siège apostolique et un poète que la mort

atteignit avant qu'il fût parvenu à la haute destinée à laquelle l'appelait son talent.

Les principales alliances de cette famille ont été contractées avec les maisons de Malherbe, de Marguerit, de Morel-Secqueville, de Morel-de-Thau, de Saint-Pol-de-Neuilly, de Le Sens-de-Lyon, de Filleul, de Turgot, de du Rozel-de-Beaumanoir, de Croisilles, de Picquot, d'Alençon, de Le Neuf, de du Quesnoy, de Raquier, de Lalande, de Banville, de du Hamel, de Courson, des Rotours-de-Chaulieu, de Couespel, de Viart, de Larivière, de Laroque, de Quenet, d'Assy, de Bains, de Lapallu, d'Osmont, de Lorraine, etc., etc.

La souche des Sarcilly a fourni plusieurs personnages très-remarquables, parmi lesquels nous citerons : André de Sarcilly, qui fut tué en 1433 à la bataille de Vicques, près de Falaise, et Jean de Sarcilly, fils dudit André, qui assista à la même bataille où il donna des preuves de sa valeur. Un Jacques de Sarcilly fut tué au service du roi, à la bataille de Prague. Lors de la révolte des nuds-pieds (le 12 août 1630), M. de Sarcilly, président de l'élection de Vire, fut massacré par les séditeux. (Voir l'*Histoire du parlement de Normandie*, par M. Floquet, tome IV, page 574.)

François de Sarcilly, seigneur de Brucourt, et son fils, Thomas de Sarcilly, furent tous deux intendants de la marine. La preuve authentique en ressort des lettres adressées audit Thomas de Sarcilly, par M^{gr} le cardinal de Richelieu, Son Altesse, M^{gr} le duc de Longueville et M^{gr} le duc de Montmorency. Ces lettres, au

nombre de huit, se trouvent indiquées dans le mémoire présenté à Chamillart.

Huet, auquel on doit une histoire de la noblesse, nous apprend qu'un Eléazard de Sarcilly de Chandeville, dont il assigne la naissance au 24 mars 1611, eut un rare talent pour la poésie française, et qu'il consacra quelques nobles élans de sa verve à chanter sa passion pour Isabelle de Bourgueville, fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre, dont les charmes lui inspirèrent ses premières pensées d'amour. Il était fils de François de Sarcilly, chevalier, seigneur de Brucourt, et de Marthe Malherbe, parente du grand poète qui le premier, en France, réglementa l'harmonie de la langue. Le jeune de Chandeville fit ses études à Caen, jusqu'à l'âge de seize ans; en sortant du collège, il alla visiter la famille Rouxel-de-Grancey à laquelle la sienne était alliée. M^{me} la marquise de Grancey, mère de M^{gr} de Grancey, archevêque de Rouen, voyant que ce jeune homme avait beaucoup d'esprit et qu'il y avait de la distinction dans ses manières, le mena à Paris, et lui fit faire la connaissance de plusieurs grands personnages : M^{lle} de Rambouillet, qui fut depuis M^{me} de Montausier, et M^{me} de Comballet furent du nombre; si bien qu'en peu de temps il acquit l'estime des plus illustres dames de la cour, l'on peut dire aussi des plus beaux esprits de ce temps, puisque M^{gr} le cardinal de la Valette l'obligea de prendre un appartement dans son hôtel; M. de Montausier, étant venu à Caen prendre possession de son gouvernement, et parlant un jour de M. de Chan-

deville, dit qu'il n'était point de jour qu'il ne donnât plus d'un quart d'heure à sa mémoire. De Chandeville faisait fort joliment les vers; on en trouve encore de lui dans différents recueils de poésies. Il en avait beaucoup fait en faveur des dames; mais un jour étant très-souffrant de la maladie dont il mourut, il détruisit tout ce qu'il en avait alors, et aucuns ne seraient échappés sans M. de Scudéry, qui prit soin d'en ramasser et de les publier. Ce sont les seuls qui nous restent.

Eléazar de Sarcilly avait une mémoire prodigieuse. On raconte qu'un jour, la veille des étrennes, il entendit lire, la nuit, plusieurs vers faits par un poète célèbre, en faveur de M. le cardinal de la Vallette; il les copia tous, le matin, et les alla présenter audit cardinal, si bien que le poète étant allé aussi quelque temps après les présenter à son tour, le cardinal, après les avoir entendus, lui répondit que déjà on les lui avait présentés. Le poète étonné et ne sachant comment cela pouvait se faire, dit qu'il n'y avait que le diable ou de Chandeville qui, par sa mémoire, pût avoir fait cela.

M. de Chandeville mourut à Paris d'une fièvre continue, en 1633, à l'âge de 22 ans. Il fut enterré dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois; son épitaphe en cuivre était à un des poteaux de cette église, près du chœur. A sa mort, beaucoup de personnes de qualité prirent le deuil; parmi celles-là, nous citerons M. de Montausier, le frère de M^{me} de Choisy, qui était maître des requêtes, M. de Scudéry, etc., etc. Les poésies de de Sarcilly de Chandeville se trouvent à la bibliothèque

royale ; on y remarque un génie heureux , noble , élégant et délicat.

Henri et François de Sarcilly furent fort attachés à la famille de Montpensier ; le dernier devint intendant de l'amiral de ce nom.

Thomas de Sarcilly, frère de M. de Chandeville, était intendant du cardinal de Richelieu et capitaine de marine entretenu.

A une autre époque, quatre frères de Sarcilly embrassèrent le métier des armes : Daniel de Sarcilly, sieur de Belle-Croix, capitaine de cheveu-légers dans le régiment de Chauvilliers ; Jean de Sarcilly, sieur d'Ernes, maréchal de bataille ; Jean-Baptiste de Sarcilly, sieur de la Ruaudière, lieutenant dans le régiment de Chauvilliers, et François de Sarcilly, qui fut cornette de cavalerie dans le même régiment.

En 1633, l'abbaye des Bénédictines de Coutances était fondée par Marthe Malherbe, veuve de François de Sarcilly, sieur de Brucourt. (Voir la *Gallia christiana*.)

Claude de Sarcilly, seigneur de Montgaultier, avait cinq fils, tous au service du roi. Les deux aînés, Pierre et Jean de Sarcilly, furent tués étant officiers dans le régiment de Longueville ; le troisième, François de Sarcilly, devint officier dans Arbouillet ; le quatrième et le cinquième servaient dans la compagnie des cheveu-légers de M^{sr} le dauphin.

Claude de Sarcilly gouverna la ville de Vire en 1681, et Daniel de Sarcilly le remplaça en 1682.

Augustin de Sarcilly eut trois fils, qui s'enrôlèrent le

même jour dans l'armée du roi, et ils y moururent.

Lors de la révolution de 1792, on promit 500 livres à qui apporterait la tête de M. de Sarcilly d'Aqueville.

J'aurais pu multiplier le nombre des personnages remarquables appartenant à la famille de Sarcilly, qui a toujours vécu noblement et suivi les guerres pour la cause du roi et de la religion catholique, ainsi que cela est plus longuement détaillé dans un mémoire de l'ancienne extraction de cette famille, dressé pour Daniel et Jean de Sarcilly, et dans lequel il est justifié qu'ils n'ont jamais été, eux ni leurs aïeux, troublés en la possession de la qualité de nobles, et qu'ils ont toujours servi le roi honorablement. Une pièce authentique en fait foi : c'est le mémoire présenté à Chamillart et qui se trouve dans les archives du département du Calvados.

Une branche de la famille de Sarcilly existe encore aujourd'hui, elle peut faire remonter sa filiation suivie jusqu'à :

I. Charles de Sarcilly, chevalier, seigneur dudit lieu de Sarcilly, baron de Ros et de Pleinefougères, au duché de Bretagne; lequel épousa Marie Thibault, fille de Guillaume Thibault, chevalier; duquel mariage sont issus plusieurs enfants; entre autres :

II. Guillaume de Sarcilly, chevalier, fils puîné; le premier de cette famille qui vint s'établir en Normandie en 1360. Il y épousa demoiselle du Mont, fille de Robert du Mont, chevalier, seigneur d'Ernes et de Saint-Silvain. Depuis cette époque les terres d'Ernes et de Saint-Silvain

n'ont cessé d'appartenir à cette famille ; mais l'expropriation faite en 1793 l'a dépouillée de toutes ses possessions. Du mariage de Guillaume de Sarcilly avec demoiselle du Mont, est issu :

III. André de Sarcilly, chevalier, seigneur d'Ernes, lequel fut tué à la bataille de Vicques, près de Falaise, en 1433. Il avait épousé Marguerite Osmont, fille de Michel Osmont, chevalier, seigneur de Mezières ; de cette union naquit :

IV. Jean de Sarcilly, chevalier, seigneur d'Ernes, de Mézières et de Saint-Silvain. Il combattit à la bataille de Vicques, où son père fut tué, et obtint, le 3 mars 1471, main-levée de ses fiefs sur sa justification d'être noble d'ancienne race. (*Ce titre original se trouve dans les archives de la famille.*) Jean de Sarcilly épousa Catherine de la Pallu, fille de Guillaume de la Pallu, seigneur de Meheudin ; de ce mariage sont issus :

1° Nicolas de Sarcilly, protonotaire du Saint-Siège Apostolique (*officier de la cour de Rome*) ;

2° Henri de Sarcilly, dont l'article va suivre ;

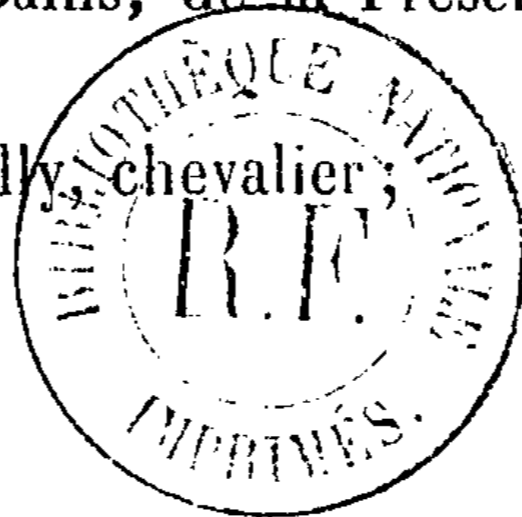
3° Guillaume de Sarcilly, mort au service du roi ;

4° Jacques de Sarcilly ;

5° Et Philippine de Sarcilly, mariée, en 1492, à Fleury Rouxel de Grancey, seigneur de Medavy, d'Aubry et du Crocq ;

V. Henri de Sarcilly, chevalier, seigneur d'Ernes, épousa Françoise de Bains, de la Frésengères ; de ce mariage sont issus :

1° Philippe de Sarcilly, chevalier ;



2° Jean de Sarcilly, dont l'article suit ;

3° Henri de Sarcilly, deuxième du nom, qui épousa Barbe Noël de Cauville (*branche éteinte*) ;

4° Et Antoinette de Sarcilly, épouse d'Adrien (N.), seigneur de Puteau.

VI. Jean de Sarcilly, deuxième du nom, chevalier, seigneur d'Ernes et de Jarrots, épousa Catherine de Lorraine. Ce qui est justifié par deux actes, dont le premier est une délibération de famille exercée au bailliage de Caen, le 14 mars 1557, pour élire des tuteurs aux enfants mineurs du noble Jean de Sarcilly, seigneur d'Ernes et de Jarrots, et de ladite demoiselle Catherine de Lorraine, qui fut élue tutrice de ses dits enfants, en attendant le don de leur garde noble, accordé par Henri II en faveur de ladite demoiselle de Lorraine, veuve dudit Jean de Sarcilly, le 7 février 1557. L'entérinement de ces lettres se fit en la cour des comptes de Normandie, le 21 avril 1558. (*Les originaux de ces deux pièces se trouvent dans les archives de la famille.*) Du mariage de Jean de Sarcilly avec Catherine de Lorraine, sont issus plusieurs enfants, savoir :

1° Charles de Sarcilly, dont l'article suit ;

2° Philippe de Sarcilly, qui a formé la branche des seigneurs de Montgaultier (*branche éteinte*) ;

3° Antoine de Sarcilly, mort au service du roi ;

4° François de Sarcilly, qui a formé la branche des seigneurs de Brucourt (*branche éteinte*) ;

5° Marguerite de Sarcilly, qui fut fille d'honneur de très-haute et très-puissante princesse dame Claude, du-

chesse de Calabre, de Lorraine et de Gueldres, et dame d'atours de la feuë reine Louise de Lorraine, femme de Henri III. Elle épousa messire François Raquier, chevalier de l'ordre du roi, premier intendant de la feuë reine, baron et seigneur de Migenne, en la présence et des bons gré, aveux et consentements de très-puissants et illustrissimes princes Charles, duc de Calabre, de Lorraine, de Bar et de Gueldres ; de Charles, cardinal de Lorraine, archevêque et duc de Reims, premier pair de France, légat du Saint-Siège Apostolique, administrateur perpétuel du temporel de l'évêché de Metz, prince du Saint-Empire, et de Louis de Lorraine, cardinal de Guise, évêque de Metz. Ce traité de mariage a été passé devant les tabellions de Nancy, le 5 décembre 1573, et l'on y voit que M^{er} le duc de Lorraine donne en dot à ladite demoiselle Marguerite de Sarcilly, 6,000 francs ; ledit seigneur cardinal de Lorraine, 8,000 francs, à quoi il affecte et oblige le duché de Chevreuse, et le seigneur cardinal de Guise, 2,000 francs, le tout revenant à 16,000 francs, monnaie de Lorraine. (*Original en parchemin déposé dans les archives de la famille.*)

6° Et Louise de Sarcilly, qui épousa noble homme André Gaultier, sieur de Fouqueville, ainsi qu'il appert du contrat de mariage du 22 décembre 1584, reconnu devant les tabellions des Bruns et Breteuil, le 23 juillet 1589, en la présence de Charles de Sarcilly, frère de ladite Louise.

VII. Charles de Sarcilly, chevalier, seigneur d'Ernes, de Jarrots et du Chastel, épousa demoiselle Prégente

d'Assy, fille de François d'Assy, ainsi qu'il est constaté par son contrat de mariage, passé devant les tabellions de Falaise, le 15 octobre 1571, en présence et du consentement de Catherine de Lorraine, sa mère. De ce mariage est issu, entre autres :

VIII. Claude de Sarcilly, chevalier, seigneur d'Ernes et de Jarrots, qui épousa Anne de Quenet, fille de Nicolas de Quenet, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, capitaine de cinquante chevau-légers, seigneur du Fresnes et de Brosse. Ce mariage eut lieu, par le contrat du 23 novembre 1619, reconnu devant les tabellions du Bec-Thomas, de la vicomté du Pont-de-l'Arche, le 19 décembre de la même année, en présence et du consentement de haute, très-illustre et puissante princesse madame Marguerite Chabot, duchesse d'Elbeuf; haut, puissant et illustre prince Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, pair de France, comte d'Harcourt et de Lillebonne, seigneur de Rochefort et de Rieux, capitaine des cent hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté; haute, puissante et illustre princesse madame Catherine Henriette, légitimée de France, duchesse d'Elbeuf, épouse de mondit seigneur; très-illustre, haut et puissant prince Henri de Lorraine, comte d'Harcourt; haut et puissant seigneur messire Georges de Brancas, sieur de Villars, marquis de Grasville, gouverneur du Havre-de-Grâce, et de dame Hippolyte d'Estrées, son épouse; haut et puissant seigneur messire Alphonse de Montluc, comte d'Orbec, mestre de camp d'un régiment de gens de pied; messire Gabriel de Que-

net, abbé commandataire de l'abbaye de Conches, aumônier du roi, seigneur du Fresne, oncle paternel de ladite demoiselle ; Jean de Quenet, chevalier, autre oncle paternel, et Georges de Quenet, chevalier, son frère. A la fin du contrat de mariage se trouvent plusieurs donations en faveur des conjoints, par madame la duchesse d'Elbeuf et le prince Charles de Lorraine, etc. Du mariage de Claude de Sarcilly avec Anne de Quenet, sont issus :

1° Pierre de Sarcilly, chevalier, qui épousa, en 1640, Catherine d'Alençon, fille de Charles d'Alençon, seigneur de Survie et de Seran. On voit encore leurs tombeaux dans le chœur de l'église d'Ernes. De ce mariage n'est point sorti d'enfant mâle.

2° Et Georges de Sarcilly, qui continue cette branche.

Pierre de Sarcilly et son frère Georges ont produit leur généalogie et titres de noblesse, en 1666, devant M. de Marle, intendant de la généralité d'Alençon, dont partie est transcrite ci-dessus avec beaucoup d'autres ; d'où il résulte qu'il y avait alors plus de trois cents ans que leurs prédécesseurs possédaient les fiefs et seigneuries d'Ernes et de Saint-Silvain.

IX. Georges de Sarcilly, chevalier, seigneur du Chastel, d'Ernes et de Saint-Silvain, qui fut baptisé à Ernes le 13 novembre 1635, épousa demoiselle Anne Le Guay, fille de Guillaume Le Guay, chevalier, seigneur de Folleville, et de dame Marie du Hamel. Leur contrat de mariage est du 27 juin 1677, reconnu devant le greffier

des conventions de la ville et vicomté de Conches, le 43 février 1678. De ce mariage est issu :

X. Thimoléon-Auguste de Sarcilly, chevalier, seigneur et patron d'Ernes, qui fut baptisé à Ernes le 10 juin 1685. Il épousa demoiselle Marie-Hélène de Marguerit, fille de Pierre de Marguerit, seigneur de La Chapelle-Mauvoisin, et de Marie de Sarcilly. De cette union sont issus :

1° Pierre-Georges de Sarcilly, chevalier, seigneur et patron d'Ernes, qui a formé une branche de laquelle est sortie M^{me} de Saint-Pol de Neuilly;

2° Et Jean-Baptiste de Sarcilly, ci-après, qui a formé la branche des seigneurs de la Ruandière, de Lainerie et de Belle-Croix.

XI. Jean-Baptiste de Sarcilly, chevalier, seigneur de Lainerie et de Clairefougères, fils puîné de Thimoléon-Auguste de Sarcilly, seigneur d'Ernes, et de Marie-Hélène de Marguerit, épousa demoiselle Noël de Voisvenel. Il mourut le 14 avril 1736, et fut inhumé dans l'église de Clairefougères, où l'on voit encore son tombeau à l'entrée du chœur. Ils eurent pour enfants :

1° Augustin de Sarcilly, dont l'article suit;

2° Marie-Françoise de Sarcilly, morte religieuse ;

3° Et Jean de Sarcilly, sieur d'Ernes, maréchal de bataille, qui fut enterré dans l'église de Clairefougères, où l'on voit aussi encore son tombeau.

XII. Augustin de Sarcilly, chevalier, seigneur de Lainerie et de Clairefougères, est né le 1^{er} mars 1725. Il fut nommé, par messire Gaspard de la Roque, prêtre li-

cencié de théologie, grand chantre, chanoine et promoteur à l'église royale de Saint-Martin de Chablis, conseiller, aumônier de Son Altesse Royale Monsieur, petit-fils de France, duc d'Orléans, et de dame Madeleine de la Roque, sa sœur. Il a épousé, le 3 février 1764, Marie-Françoise de Couespel, fille de Charles-Louis-François de Couespel, seigneur de Landisac, et de noble dame Léonore de Fouray; elle était aussi nièce des messieurs du Rozel de Beaumanoir qui étaient tous au service du roi : le comte du Rozel de Beaumanoir était lieutenant général des armées françaises, commandeur de l'ordre militaire de Saint-Louis, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit et Cordon rouge; deux de ses frères furent tués à la bataille de Fontenoy, étant officiers dans le régiment le Royal-Vaisseau, et le troisième fut capitaine des vaisseaux du roi. Du mariage d'Augustin de Sarcilly et de Marie-Françoise de Couespel, sont issus :

- 1° Georges-Augustin de Sarcilly;
- 2° Augustin-Antoine de Sarcilly, chevalier;
- 3° Jean-Baptiste de Sarcilly de Belle-Croix;

Tous trois s'enrôlèrent volontairement pour le service du roi; ils y moururent sans laisser de postérité.

4° Marguerite-Marie de Sarcilly, morte religieuse au couvent du Bon-Sauveur;

5° Edmond-Georges-François de Sarcilly, dont l'article suit;

6° Et Angélique de Sarcilly, morte jeune.

XIII. Edmond-Georges-François de Sarcilly, chevalier, seigneur de Lainerie et de Clairefougères, né le

20 novembre 1776, eut pour parrain le comte du Rozel de Beaumanoir, lieutenant général, et pour marraine noble dame Françoise de Lalande, épouse de Georges-Augustin de Sarcilly. Après avoir donné d'éclatantes preuves de fidélité, et s'être fait remarquer par sa bravoure dans l'armée catholique et royale, dont il fut un des lieutenants colonels, titre établi par un certificat de son chef de division, M. de Monceaux, il épousa, le 8 janvier 1800, Julie-Rose Jouvin de Larivière, fille d'Antoine Jouvin de Larivière, chevalier de Saint-Louis et ancien lieutenant colonel dans le régiment de Penthievre, et de Rose-Eudes de Briouze. De ce mariage sont issus :

1° Eugène-Antoine de Sarcilly, qui avait, comme son aïeul, un rare talent pour la poésie française; nous en avons conservé de très-jolis vers qu'il avait faits peu de temps avant que Dieu ne l'appelât à lui; il est mort, en 1821, à l'âge de vingt ans;

2° Louis-Félix de Sarcilly, engagé volontaire en 1829, à l'âge de dix-neuf ans, et mort à trente-quatre ans, capitaine des chasseurs d'Afrique, des suites de plusieurs blessures;

3° Clarice de Sarcilly, religieuse au couvent des Ursulines de Bayeux;

4° Aline de Sarcilly, religieuse au couvent du Bon-Sauveur, à Caen;

5° Julie-Rose de Sarcilly, religieuse au couvent du Bon-Sauveur, à Caen;

6° Edmond-Théodule de Sarcilly, dernier du nom, et auquel est voué ce consciencieux travail, informe par

le langage des actes publics, mais organe d'une vérité incontestable.

J'ajouterai que les terres et seigneuries de cette famille étaient des fiefs de chevaliers, avec tous les droits, privilèges et dignités (*tels qu'on le peut voir par des déclarations de ce temps*); que plusieurs de ces seigneurs ont leurs tombeaux dans l'intérieur des églises d'Ernes, d'Aqueville, de Brucourt, de Cauville, de Saint-Silvain, de Mézières, de Condé, d'Anfernel, de Clairefougères, de Saint-Germain-l'Auxerrois et autres lieux qu'ils habitaient, ainsi qu'on peut s'en assurer dans plusieurs églises, par les inscriptions qui y ont été conservées.

NOTA. L'ancien château d'Ernes se trouvait près de l'église, c'est là qu'habitait anciennement la famille de Sarcilly. (*Voir les Antiquités du Calvados, par M. de Caumont.*)

Puisse cette généalogie être accueillie par M. Edmond-Théodule de Sarcilly avec tout l'intérêt que méritent des recherches où il puisera l'amour des éminentes qualités qui distinguèrent ses ancêtres.

JULES THIBIERGE DE LA ROCHEFOUCAULD.



165





IMPRIMERIE DE BEAU,
A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, RUE DE PARIS, 80.



